

Natura 2000 est une politique européenne, nationale et régionale financée et accompagnée par :



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



Structure animatrice :



Introduction

Le bilan d'activité fait le point sur l'animation du site Natura 2000 dénommé « Affluents de la Cère en Châtaigneraie» pour l'année 2019, quatrième année de mise en œuvre du DOCOB.

Pour mémoire celui-ci a défini six objectifs de développement durable:

1. Maintenir (voire restaurer) dans un bon état de conservation les populations de moules perlières, les cours d'eau et les habitats naturels
2. Maintenir (voire restaurer) la qualité de l'eau, des sols, la morphologie des cours d'eau
3. Améliorer la connaissance des habitats, des espèces et des habitats d'espèces
4. Mobiliser et informer les habitants aux enjeux de conservation de la moule perlière
5. S'assurer de l'appropriation et du respect des objectifs du DOCOB

Pour les atteindre, 15 mesures ont été identifiées dans le DOCOB : 9 relèvent de la gestion, 3 de la connaissance, 2 de la communication et 1 de l'Animation.

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent donc autour de 9 axes :

1. Mise en œuvre de la contractualisation
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles
3. Assistance, évaluation des incidences, veille écologique
4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques
5. Communication, sensibilisation et Information
6. Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site
8. Mise à jour du Doob, FSD
9. Suivi de la mise en œuvre, bilans

Le bilan d'activité ci-dessous respecte cette organisation dans un souci de lisibilité.

Le DOCOB et l'actualité du site sont disponibles sur la page internet dédié au site Natura 2000 sur l'internet des services de l'Etat dans le Cantal : <http://www.cantal.gouv.fr/zsc-affluents-de-la-cere-en-chataigneraie-a4049.html>

Aucune collectivité territoriale n'a pour l'instant souhaité devenir structure porteuse du DOCOB, l'Etat en a confié par appel d'offres l'animation à Alter Eco, entreprise associative d'expertise des milieux naturels, co-auteur du DOCOB.

Son chargé d'étude spécialisé sur les Moules perlières est en charge de cette animation à hauteur de 20 % de son temps de travail annuel.



Recensement à l'aquascope

1. Mise en œuvre de la contractualisation

Les exploitants qui ont signé en 2017 des mesures Agri-environnementales et climatiques sont toujours engagés et après s'être assuré les années précédentes de la conformité de leurs pratiques avec leurs engagements, ce qui avait été attesté sans difficulté lors d'un contrôle ASP, nous n'avons pas jugé utile de revenir vers eux cette année..

2. Mise en œuvre des actions non contractuelles

De la même façon, nous n'avons fait qu'entretenir les relations avec les agriculteurs qui s'étaient engagés dans le programme de mise en défens des berges et d'équipement en points d'abreuvement déportés en pâture sur l'Escalmels. Il a fallu ici s'assurer que la batterie d'une des pompes solaires achetée pour l'occasion avait bien été livrée conforme et là de vérifier que les bacs d'abreuvement et les clôtures avaient bien remplies leurs fonctions.

Malgré nos demandes d'explications et recours, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, est restée sourde et n'a pas répondu à nos attentes. La part de la TVA sur les matériels achetés ne nous a jamais été reversée ; c'est sur le budget de l'animation qu'un différentiel de 2170 € a été imputé.

3. Assistance évaluation des incidences, veille écologique

A l'issue de l'animation 2020, nous faisons un porté à la connaissance systématique en direction d'autres acteurs intervenant dans la gestion conservatoire des Mulettes perlières. Les données naturalistes issues des inventaires conduits par l'animateur ont ainsi été fournies à des banques de données qui sollicitaient une transmission (CEN Occitanie et Auvergne ont été destinataires de ces informations nécessitant plus ou moins de traitement selon le niveau d'exigence en qualité des données). L'ensemble des observations ont été versées au fil de l'eau sur le site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) via l'interface CardObs.

Les phases d'assec de 2019 avait rendu impossible à la cellule expertise ouvrages du CEN Auvergne (qui intervient sur demande de la DDT du Cantal pour évaluer l'enjeu Moules perlières sur d'anciennes levées) l'expertise d'un obstacle sur la Ressègues aval.

Avant cette visite par l'expert du CEN, l'animateur Natura 2000 a échanger avec lui sur le niveau de connaissance de l'enjeu au droit de l'ouvrage et lui a fourni les données d'inventaires dans l'environnement. Mais il n'a pu accompagner faute de planning concordant.

Des échanges ont eu lieu à la suite de la publication du bilan de l'expertise, où il s'avère que l'ouvrage est proche d'individus implanté et que la retenue elle-même, un milieu pourtant peu propice, héberge quelques dizaines de bivalves, ce qui va rendre complexe la gestion de cet obstacle.

L'animateur du site a été sollicité par la DDT du Cantal à propos d'un enduro susceptible de confronter le périmètre sur la commune de Roannes, en particulier par des traversées du cours d'eau.

Il a donné des indications sur la sensibilité des habitats et malgré l'absence de mulettes dans le tronçon concerné, il a conseillé que l'organisateur se conforme à un projet sans impact sur l'eau et les milieux aquatiques.

C'est ce que ce dernier a fait puisqu'au final l'enduro s'est déroulé sans s'approcher du Roannes et toutes les traversées d'affluents se sont déroulées sur petites passerelles.

Enfin l'animateur a échangé avec Camille Pierret, responsable environnement d'EDF, à propos des dispositions qui pourraient être prises pour éviter l'apport de sédiments dans le barrage d'Escalmels bas (hors périmètre) dont la vidange s'est achevée l'an dernier. Le fournisseur d'énergie est en effet intéressé à comprendre les causes de l'ensablement du/des cours d'eau qui l'alimentent, voire de travailler à la résorption de celles-ci.



L'animateur a continué d'exercer, grâce à des relais d'information locaux et à sa présence régulière sur le site, une attention aux projets qui pourraient relever de l'évaluation d'incidence Natura 2000 et, plus généralement, aux pratiques qui pourraient remettre en question le bon état écologique du site.

4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques

La station de référence du béal de l'ancien moulin de Rhodes sur l'Escalmels a pu être suivie à nouveau de façon optimale après une année où l'étiage à la date habituelle d'inventaire (septembre) ne l'avait pas permis en 2019. La date précoce (avril) a été choisie sur les conseils de l'animateur PNA Occitanie qui pratique les inventaires sur des eaux de fin d'hiver, qui dès que les niveaux redescendent, s'avèrent plus pures et facilitent la détection. Il semble possible également qu'après une moindre activité hivernale, les Mulettes soient plus actives et moins en repli dans le substrat comme après l'étiage estival. Alors que le décompte annuel variait peu, en conformité avec le fonctionnement assez stable de ce tronçon parallèle à la rivière, seulement affecté par les crues les plus amples, le recensement printanier nous permet de doubler l'effectif habituel (431 individus contre 283 la meilleure année).

On ne peut accrédi-ter l'hypothèse d'un apport extérieur car la levée qui permet à l'Escalmels d'alimenter le béal étant aujourd'hui transparente, l'énergie du cours d'eau se dissipe plus naturellement dans le tronçon court-circuité (l'Escalmels naturel) qu'il ne vient soutenir l'étiage du canal. De plus si celui-ci était le réceptacle de moules détachées de leur substrat en amont, et que lors de la dissipation du courant dans le béal, elles puissent s'y accrocher (substrat majoritairement meuble) il serait logique d'y trouver aussi des coquilles d'individus morts des suites de leur arrachement, or il n'est jamais trouvé de valve dans ce milieu que pourtant le courant ne chasserait pas.

Curieusement le décompte que nous opérons le lendemain sur de plus petits tronçons de l'Escalmels en amont immédiat de la levée du béal, nous donnent des effectifs étonnements stables sur une séquence de quelques années : 229 en 2015 / 230 en 2020 !

Malgré ce succès d'inventaire précoce, la météo qui revient pluvieuse en mai et jusqu'à mi juin ne nous a pas été donné de pouvoir en organiser sur d'autres tronçons afin de vérifier ou pas la spécificité de la situation du béal. il nous restera donc à réitérer le passage annuel au printemps 2021 pour tenter d'y voir plus clair.

Après les contrôles effectués sur la Ressègues pour déterminer le point d'assèchement et donc la limite de viabilité des populations de Mulettes perlières sur ce cours d'eau majeur nous avons pris le parti de poursuivre la reconnaissance de tronçons intermédiaires. En effet malgré l'intérêt porté aux secteurs purement forestiers qui, n'ayant subi aucune dégradation, ont conservé des stations à forts effectifs (entre le lieu dit Moulin de la Ressègues et la confluence avec le ruisseau d'Escazals), il nous a semblé prioritaire de finir les constats sur des parties influencées par l'homme et spécifiquement son bétail.



Nous avons donc repris la suite vers l'amont d'un précédent tronçon prometteur (462 individus sur 250 m de linéaire) qui nous permis de décompter entre août et octobre, 688 individus supplémentaires sur une partie où nos prédécesseurs n'avaient observés que moins de 100 individus (il est vrai à vue depuis les berges).

Mais le fait le plus marquant, outre la mortalité minime affectant cette belle population (7 coquilles trouvées), réside dans l'importance de la tranche d'âge juvénile puisque ce ne sont pas moins de 184 individus qui ont été placés dans cette classe soit 27%. Il est bon de préciser que si sur l'ensemble de nos cours d'eau, ce taux était constant les populations de Mulette perlière seraient classées comme « viables » selon les standards européens.

A la jonction de ces deux petits tronçons, nous avons pu reconnaître un « pavage » exceptionnel constitué sur une banquette sablo-graveleuse où les mulettes sont à la limite de l'exondation (mais avec une capacité d'enfouissement certaine vu le substrat) d'au moins 119 individus dont 43 paraissant d'une taille homogène inférieure à 50 mm (nous en avons prélevé 3 qui ont été mesurés autour de 45mm de longueur de coquille avant de les replacer précautionneusement).

Ces relevés sont d'autant plus inattendus qu'au fur et à mesure que nous remontions le cours d'eau nous savions nous approcher de la zone ouverte (alors que dans cette partie nous longions des pâtures de longue date clôturées, faisant face à un magnifique boisement humide) où jusqu'à l'intervention de la police de l'environnement de l'Office Français de l'Environnement (OFB) les troupeaux divaguaient sans retenue dans le cours d'eau. Suite au constat et à l'intervention auprès de l'éleveur, ce dernier a fini par mettre en défens le cours d'eau à l'exception de deux passages à gué qui servent de zones d'abreuvement.

Des années de dégradations des stations de mulettes nous faisaient craindre de trouver une mortalité accumulée dans la partie boisée, il n'en a rien été et la population de cette partie aval de la Ressègues est de première importance au niveau régional.



Une splendide station populeuse sur la Ressègues

Mensuration d'une Mulette juvénile

Nous avons également achevé la reconnaissance du Pontal dans sa partie basse après plusieurs années de recensement des tronçons qui s'achèvent dans le barrage de Saint-Etienne-Cantalès. La partie en aval de la voie communale entre Espinet et Rénac n'a jamais été prospectée et les bons effectifs présents dans une partie boisée en amont de celle-ci laissait présager de même. Le profil plus pentu, la présence plus continue de chutes entre des blocs, diminue pourtant l'habitabilité pour les Mulettes et au final sur plus de 300 m il n'y a guère que les 2/3 de cette section qui semblent accueillant. L'effectif décompté n'atteint pas les 100 individus, il y en a peu de stades juvéniles et en parallèle heureusement il y a peu de mortalité, nettement moins d'ailleurs que dans les parties boisées en amont où elle atteignait 20 %.

Récapitulatif des inventaires 2020

Dates	Lieu-dit	Rivière	Numéro de tronçon	Longueur suivie (en m)	Effectif max. précédemment connu	Effectif 2020
10/04/20	Béal du moulin de Rhodes	Escalmels	Es7	135	283 (2014-JB & HP)	431
11/04/20	amont béal du moulin de Rhodes	Escalmels	Es5-6	51	85 (2015-JB & HP)	82
11/04/20	Après le 1 ^{er} coude en amont levée de Rhodes	Escalmels	Es13	15	144 (2015 – JB & HP sur 24m)	148
04/08/20	Aval arrivée RD affluent ruisseau du Roudettes	Ressègues	Res19	245	89 (Taupin & al 2000)	530
19/10/20	Suite du tronçon précédent avant partie ouverte	Ressègues	Res20	175		158
18/11/20	Au droit affluence ruisseau Roudettes amont	Ressègues	Res21	470	49 (Taupin & al 2000 sur 1,4 km)	30
12/10/20	Amont entrée barrage St-Etienne-Cantalès	Pontal	Po27	335	Non connu	72

5. Communication, sensibilisation et Information & 10. Participation au réseau Natura 2000 et autres

Dans l'intention de rencontrer les nouvelles équipes municipales sorties des urnes en juin 2020, nous avons travaillé à une nouvelle lettre d'Information du Site (LIS) afin de la distribuer et la donner à mettre à disposition aux riverains et habitants intéressés du site. Les premiers retours à nos offres de rencontre avec les élus étant tombées avant le second confinement, elles n'ont pu se tenir et nous avons conservé les LIS lorsque nous pourrons les porter en main propre.

Le 21 février, nous avons participé en distanciel à la visio-conférence organisée par l'animateur PNA Mulettes (CEN Auvergne) afin de prendre connaissance des dernières données autour de la Mulette perlière en Auvergne et dans le Massif-central. Des exposés particulièrement instructifs en particulier sur la Truyère amont qui s'avèrera être le

hotspot pour la Mulette en France, et qui va bénéficier d'une démarche d'extension de site N2000 d'une ampleur inégalée.

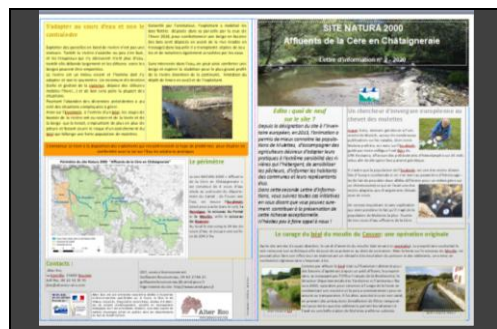
Cette année de pandémie nous a empêché également de retrouver les collègues de la région Occitanie (un de nos cours d'eau dépend de cette région) dont le CEN Oc a pris l'habitude de favoriser les échanges d'expériences à l'occasion d'un séminaire annuel, qui devant les contraintes sanitaires a préféré différer au 1^{er} semestre 2021 (sous réserve) une édition qui devrait se tenir dans le Lot en limite du Cantal et être co-organisée avec l'animateur du site Affluents de la Cère en Châtaigneraie.

La Lettre d'Information du Site :

Une nouvelle lettre d'information, prévue au programme triennal, est venue compléter la première qui datait de 2017, c'est dire s'il y avait des informations à faire partager avec le lectorat qui, rappelons le, est en premier lieu, la population résidente rencontrée lors des visites des sites, ou touchée par la mise à disposition dans les présentoirs des communes, dont les élus sont évidemment des « cibles » privilégiées également.

Cette 2nde Lettre d'information, toujours au format A3 recto-verso, est plus pratique que la précédente qui rappelait le cadre et les ambitions de Natura 2000. Il y est fait état des réussites dans le domaine de la contractualisation, des avancées dans la connaissance du site, des habitats et des populations de Mulettes perlières. Quelques situations sont présentées afin que par la valeur d'exemple qu'elles offrent, les lecteurs ayant une influence sur le site (collectivités, propriétaires, exploitants...) puissent se rendre compte des possibilités de contribuer eux aussi à leurs niveaux à la gestion conservatoire.

La lettre devait être présentée et fournie aux élus, mais les rendez-vous projetés en novembre ont dû être reportés du fait du nouveau confinement et du souci de limiter les rencontres physiques à la fin de l'année. Elles seront re-proposées au printemps 2021.



Une page dédiée au site est visible sur l'internet des services de l'Etat dans le Cantal : <http://www.cantal.gouv.fr/zsc-affluents-de-la-cere-en-chataigneraie-a4049.html>

Et sur le site Web de la structure d'animation, un onglet spécifique dans une page Sites Natura 2000 a été enrichi des dernières actualités et documents utiles (http://altereco-env.com/crbst_49.html)

6. Articulation de N2000 avec les autres plans et programmes

A la suite de la présentation du projet de diagnostic cours d'eau dans le cadre de la compétence GEMAPI sur le territoire de la Cère Amont (au delà du barrage de St-Etienne-Cantalès) nous avons continué de suivre le déploiement (retour sur la méthodologie d'inventaire ; points d'information régulier avec les techniciens de rivière).

Dans le cadre d'un programme de l'Agence de l'Eau, le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne a été chargé de repérer des zones humides de têtes de bassin qui pourraient bénéficier d'une amélioration fonctionnelle financée. Le CEN étant à la recherche de terrain pouvant rentrer dans ce dispositif, l'animateur du site N2000 a fait le tour de quelques situations qui pourraient s'avérer propices.

7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site

De cette section de l'animation relève le temps de travail réalisé par l'animateur et les personnes qu'il encadre pour contribuer à la réalisation des objectifs détaillés au DOCOB. Comme il n'y a pas eu de COPIL en 2020, l'essentiel de l'activité en regard de cette rubrique est consacrée à la préparation du programme annuel, l'évaluation des besoins en matériel, temps humain et budget, puis au recollement en fin d'exercice.

8. Mises à jour du DOCOB

Les informations contenues sur le Formulaire Standard de données sont conformes au niveau de connaissance du site et ne donnent pas encore lieu à révision.

9. Suivi de la mise en œuvre du DOCOB

Cette rubrique regroupe les actions propres à faciliter la mise en œuvre du DOCOB ; elles relèvent essentiellement du domaine de la gouvernance et du financement. Un tableau de bord interne à la structure d'animation est toujours renseigné au fur et à mesure de l'avancement des missions ; il permet de décompter les temps passés et justifier de la réalisation des différentes actions inscrites au programme annuel.

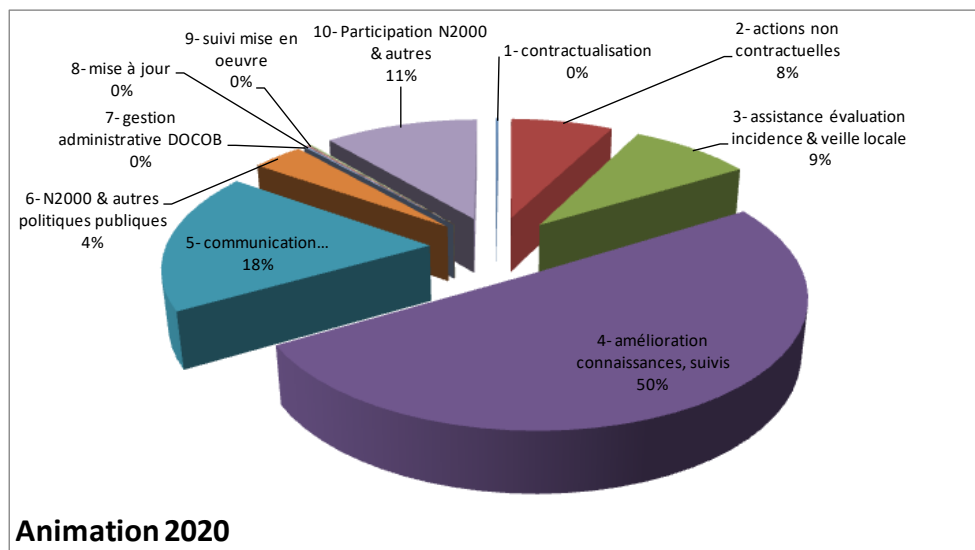
Des points réguliers ont été faits par l'animateur auprès du correspondant Natura 2000 de la DDT du Cantal.

Enfin, cette section concerne le temps passé à l'élaboration des contenus, à l'organisation des plannings à consacrer à différentes actions, au contrôle budgétaire de la mission d'animation, et à l'écriture du présent bilan annuel.

A/ Bilan synthétique :

La ventilation par grands thèmes du budget temps consacré par l'animateur (dont la participation ponctuelle d'un autre salarié) se décompose comme suit sur une base 2020 de **215** heures (soit 30,91 j) proche de 2019 (213 heures) en accord avec le temps d'animation prévus (31 j).

Dans le graphique ci-après, on constate que la répartition des temps consacrés aux différentes missions suit les tendances des années précédentes, car même si on note un fort repli sur la contractualisation, et le non contractuel (fin du programme « Escalmels »), on constate que le pôle connaissance (50% du total contre moins de 40 % les années précédentes) est toujours le poste clef. Les autres postes restent assez constants, sauf la communication qui, comme il était attendu, prend un peu plus d'ampleur du fait de la préparation de la 2^{nde} LIS.



B/ Difficultés rencontrées

Il n'y a pas eu de difficulté saillante sur cette séquence d'animation, contrairement aux années précédentes et notamment 2019 où les épisodes de canicules successives avaient contrariés la mise en œuvre d'actions.

Il subsiste toujours une difficulté générale à faire parler des cours d'eau et des mulettes (une espèce discrète peu fréquente) et partant à mobiliser les acteurs des communes riveraines des rivières, celles-ci étant souvent assez éloignées des lieux habités. Gageons que les rencontres avec les nouvelles équipes municipales et la distribution de la nouvelle Lettre d'Information du Site, contribue à résorber ce désintérêt.

C/ Perspectives 2021

La structure animatrice s'est vu confier nouvelle tranche de l'appel d'offre triennal.

Le programme d'action prévoit de palier les difficultés à faire parler du site et des espèces qu'il abrite en déployant un programme de communication jusque là peu mobilisé. A l'issue de la période de restriction des échanges sociaux, nous provoquerons des rencontres avec les nouvelles équipes en place pour leur présenter la structure d'animation, son rôle et les enjeux de conservation du site. Nous distribuerons la nouvelle Lettre d'Information destinée à jeter un nouvel éclairage sur le site et ses espèces.

Nous avons l'intention d'aller au devant des propriétaires riverains (moulin, propriétés non agricoles) que nous avons recensés sur les différents cours d'eau (Moulès à la Ségalassière, Pontal en aval de Glénat) afin de voir avec eux quels sont leurs perceptions des cours d'eau et de leurs sensibilités, voire de monter des projets de conservation de la Mulette perlière avec eux.

Pour la connaissance, la priorité sera encore donnée à la caractérisation des tronçons forestiers de la section en aval du Castagné connue pour de fortes densités. La partie aval du Pontal aval ayant permis de contrôler de forts effectifs, il nous reste un petit tronçon à l'aval à investiguer. Sur la Ressègues, il y a de grandes inconnues entre le point d'assec de 2019 et les stations populeuses de l'aval dont le recensement s'est achevé en 2020, en particulier autour du moulin de la Ressègues.

Sur le Pontal, il conviendrait de repasser sur des tronçons proches de Roannes, susceptibles d'être plus affectés par l'activité humaine.